



Marine Stewardship Council

Construire des partenariats pour la pêche durable

Guide pratique pour la mise en place de partenariats pour aider les pêcheries artisanales et des pays en voie de développement à obtenir la certification MSC.



Table des matières

1. Contexte	1
1.1. <i>Objectif</i>	1
1.2. <i>Le programme de certification du Marine Stewardship Council</i>	1
1.3. <i>Surmonter les obstacles à la certification grâce aux partenariats</i>	2
2. Pourquoi le partenariat ?	
2.1. <i>Les bénéfices du travail en partenariat</i>	4
3. Activités de partenariat	8
4. Bâtir des partenariats fructueux	10
4.1. <i>Comprendre les défis</i>	10
4.2. <i>Qualités nécessaires au travail en partenariat</i>	10
4.3. <i>Médiateurs de partenariat</i>	10
4.4. <i>Le MSC en tant que médiateur de partenariat</i>	10
4.5. <i>Conseillers techniques en tant que médiateurs de partenariat</i>	10
5. Premiers pas	12
5.1. <i>Déterminer le contexte</i>	12
5.2. <i>Sélectionner les partenaires</i>	14
6. Mettre en place le partenariat	16
6.1. <i>Poser les fondations pour travailler ensemble</i>	16
6.2. <i>Établir des systèmes de partenariat</i>	18
6.3. <i>Signer un accord de partenariat</i>	20
7. Maintenir le partenariat sur de bons rails	21
7.1. <i>Assurer le respect des engagements</i>	21
7.2. <i>Maintenir l'engagement</i>	21
7.3. <i>Révision</i>	21
8. Préparer le futur	23
8.1. <i>Prévoir les étapes ultérieures</i>	23
9. Références et conseils pour aller plus loin	25

Photographie de couverture

Première image : Tri de palourdes dans la pêcherie de Ben Tre au Vietnam

© Leonard Fäustle

Seconde image : Pêche de poulpe à la lance dans la pêcherie de Toliara à Madagascar

© Blue ventures / Garth Cripps

1. Contexte

1.1. Objectif

Ce guide a été conçu pour les personnes, les groupes et les organisations qui souhaitent se lancer dans des partenariats pour aider les pêcheries artisanales et celles des pays en voie de développement à obtenir la certification du Marine Stewardship Council (MSC). Il s'avère souvent difficile pour les pêcheries isolées de surmonter les obstacles à la certification ; c'est pourquoi les partenariats ont un rôle important à jouer pour aider les pêcheries à s'améliorer et les préparer à se lancer dans le processus d'évaluation.

Afin qu'il soit le plus adapté possible, le guide a bénéficié de l'apport de personnes expérimentées dans des partenariats pour la promotion de la pêche durable. Outre une série de listes de contrôle et de conseils pour le développement de partenariats pour la certification MSC et l'aide aux améliorations des pêcheries, le guide comprend des informations sur :

- Les avantages et les défis du travail en partenariat ;
- Les rôles des différentes parties prenantes dans les partenariats ;
- Les activités de partenariat favorisant les améliorations et l'évaluation des pêcheries ;
- Les étapes et compétences nécessaires à l'instauration et à la gestion de partenariats réussis visant à obtenir la certification MSC.

Qu'est-ce qu'un partenariat ?

Un partenariat est une relation dans laquelle les ressources et les compétences de différentes parties prenantes sont mutualisées afin d'arriver à un but commun d'une manière plus efficace et durable que séparément.

Le cadre fourni ici ne doit pas être considéré comme un modèle rigide, mais doit être adapté avec flexibilité aux différents besoins et circonstances de chaque pêcherie et de ses partenaires. Bien que les partenariats passent habituellement par les étapes décrites et affrontent souvent les mêmes défis, leurs activités doivent être modelées en fonction du contexte particulier dans lequel ils s'inscrivent.

1.2. Le programme de certification du Marine Stewardship Council

Le MSC est une organisation internationale et indépendante à but non lucratif. Son objectif est de promouvoir des pratiques de pêche respectueuses de l'environnement par l'intermédiaire d'un programme d'écolabellisation et de certification aidant les consommateurs à prendre des décisions d'achat éclairées. Le programme de certification MSC est ouvert à toutes les pêcheries, quelles que soient leur taille, l'échelle de leurs activités, leur situation géographique et leur intensité. Les pêcheries se portent volontaires pour être évaluées selon le Référentiel MSC par des organismes de certification indépendants. Le Référentiel MSC (Principes et critères du MSC en matière de pêche durable) est le résultat de vastes consultations internationales et s'appuie sur le Code de conduite de la FAO pour une pêche responsable.

“L'approche du MSC est un concept unique gagnant-gagnant représentant un moyen innovant d'aider le gouvernement et les organisations non gouvernementales (ONG), la filière pêche, les entreprises de produits de la mer et le grand public à travailler main dans la main afin d'atteindre des objectifs nationaux et internationaux de pêche durable.”

Protéger les pêcheries, améliorer les moyens de subsistance, Programme des pêcheries pour les pays en voie de développement du MSC

Il repose sur trois principes :

1. Pérenniser les stocks de poisson – L'effort de pêche doit se situer à un niveau qui permet d'assurer la pérennité des populations de poissons. Chaque pêcherie certifiée doit faire en sorte que son activité de pêche puisse s'exercer indéfiniment, sans conduire à la surexploitation des ressources.

2. Minimiser l'impact environnemental – Les activités de pêche doivent être gérées de façon à maintenir la structure, la productivité, la fonction et la diversité de l'écosystème dont dépend la pêcherie.

3. Gestion efficace – La pêcherie doit respecter toutes les lois locales, nationales et internationales et disposer d'un système de gestion lui permettant de s'adapter à des circonstances changeantes et de préserver la durabilité.

1. Contexte *suite*

Le processus de certification selon le Référentiel MSC est une procédure en plusieurs étapes conduite par un organisme de certification accrédité indépendant. Le processus d'évaluation compte quatre phases distinctes : pré-évaluation ; préparation à l'évaluation ; évaluation complète ; et post-évaluation.

1.3. Surmonter les obstacles à la certification grâce aux partenariats

Bien que le MSC favorise un accès égal à son programme, des obstacles entravent parfois le processus de certification. C'est particulièrement le cas dans les pays en voie de développement, où des problèmes tels que des connaissances limitées sur le fonctionnement du programme, des faiblesses institutionnelles, des capacités insuffisantes et des ressources réduites peuvent compliquer le processus de certification. Dans certains cas, il s'avère que des pêcheries ne sont pas immédiatement certifiables, lorsqu'une pré-évaluation ou une rapide analyse des carences a mis en évidence des divergences entre les exigences du Référentiel MSC et les

performances actuelles des pêcheries. Un nombre croissant de pêcheries de ce type s'est lancé dans une phase d'amélioration, pendant laquelle les parties prenantes de la pêcherie travaillent à identifier des mesures appropriées pour combler les carences décelées. Ces mesures sont mises en œuvre progressivement, après quoi les pêcheries réamorcent le processus d'évaluation afin d'obtenir la certification MSC.

Cette approche s'avère de plus en plus efficace pour aider les pêcheries à procéder aux améliorations nécessaires pour devenir plus durables. Pour atteindre cet objectif, la création de partenariats entre les pêcheries et d'autres parties prenantes concernées constitue un outil précieux. Les partenariats peuvent être complémentaires d'autres initiatives du MSC dans les pays en voie de développement, comme les travaux de communication, le soutien des pêcheries artisanales ou manquant de données et l'aide à la recherche de fonds pour couvrir les coûts de l'évaluation.



La pêcherie de palourde d'Ashtamudi, en Inde, est arrivée au terme de la pré-évaluation du MSC en 2010.

« Notre sole, notre richesse, nos vies » : c'est la vision du Plan de cogestion de la pêcherie de sole gambienne, résultat de deux ans de travail dans le cadre du projet Ba Nafaa, qui vise à aider la pêcherie à obtenir la certification MSC.

Le partenariat en action



© MSC / Oluvemisi Oloruntuyi

La pêcherie de sole gambienne

Divers partenariats gravitent autour de la pêcherie de sole gambienne pour promouvoir la pêche durable :

- L'Atlantic Seafood Company (Gambie) Ltd. a travaillé en partenariat avec les pêcheries artisanales et le département gambien des pêches pour assurer une pêche responsable de la sole. L'Atlantic Seafood Company fournit des données sur la répartition par taille des poissons, récoltées pendant plusieurs années au Département des pêches afin de faciliter l'évaluation du stock. Jusqu'à 1 500 pêcheurs dépendent de la capture et de la transformation par la société de produits dérivés de la sole qui sont exportés en Europe et en Afrique du Sud.
- Le projet Ba Nafaa (« Bénéfices de la mer ») est un partenariat de cinq ans entre l'Agence Américaine pour le Développement International (USAID) pour l'Afrique de l'Ouest ; le Centre de ressources côtières de l'université de Rhode Island (URI) ; le bureau régional de l'Afrique de l'Ouest du World Wildlife Fund (WWF) ; et le Département gambien des pêches (DoFish). Le partenariat œuvre à renforcer l'aptitude à mener des évaluations des stocks des pêcheries, à appliquer des plans de gestion communautaires, ainsi qu'à promouvoir l'équité entre hommes et femmes. L'Agence pour le Développement des Pêcheries Artisanales Gambiennes (GAMFIDA) aide l'Association Nationale des Opérateurs de Pêcheries Artisanales (NAAFO) et le DoFish afin que la pêcherie

de sole puisse satisfaire aux critères d'éligibilité à la certification MSC. Ceci implique de prendre en considération les points d'amélioration identifiés, comme la mise en place d'une stratégie de capture ; la compréhension de l'état des stocks ; l'amélioration de l'intégration des informations récoltées et de la recherche stratégique ; et une optimisation du suivi, de la surveillance et du contrôle.

- Le MSC a également travaillé avec la pêcherie de sole pour présenter la certification aux parties prenantes et organiser des événements de formation pour améliorer la compréhension du programme et de la manière dont les parties prenantes peuvent y prendre part.
- West African Trade Hub (WATH) tente actuellement d'identifier d'autres marchés internationaux disposés à acheter des produits certifiés si la pêcherie obtient la certification.

“Toutes les parties prenantes souhaitent adopter une position commune combinant maximisation des richesses et préservation de stocks de soles. L'Agence pour le Développement des Pêcheries Artisanales Gambiennes (GAMFIDA), l'organisme chapeautant les organisations de pêcheries artisanales, la filière de la transformation du poisson et les autorités des pêches ont réussi à se réconcilier et à s'accorder sur une utilisation durable et équitable de la ressource.”

Représentant du Département gambien des pêches

2. Pourquoi le partenariat ?

2.1. Les bénéfices du travail en partenariat

Le processus d'évaluation du MSC et la phase d'amélioration éventuellement nécessaire avant d'entamer l'évaluation reposent sur la collaboration de diverses parties prenantes. Ces dernières peuvent être : des organismes régionaux et nationaux de gestion des pêches, des organisations de préservation de l'environnement, des groupes d'intérêt communautaires et publics, d'autres pêcheurs / groupes du secteur de la pêche, des organisations professionnelles, des distributeurs et le secteur commercial / la filière aval, des scientifiques et chercheurs, des agences internationales et bailleurs de fonds. Les différentes ressources fournies par ces acteurs incluent les fonds, les connaissances, les compétences et l'expérience qui, une fois mis en commun, peuvent être utilisés pour soutenir des activités d'amélioration des pêcheries. Les relations tissées dans le cadre des partenariats peuvent également jouer un rôle important pour le processus de certification et la promotion des pêcheries durables.

“Notre but initial était d'obtenir un meilleur positionnement sur le marché grâce à la certification MSC, mais le gain réel a pris une forme plus subtile : le pouvoir de faire pression sur les autorités en faveur d'une organisation plus efficace et juste de notre communauté.”

Mario Ramade, biologiste principal travaillant avec la Fédération des coopératives de pêche du Mexique, cité dans « Les Avantages de la certification MSC, 10 ans de certification pêche durable MSC »

Les partenariats qui aident les pêcheries des pays en voie de développement à mettre en place des améliorations et à accomplir le travail nécessaire pour obtenir la certification MSC offrent de nombreux bénéfices considérables. Ceux-ci comprennent :

- **Objectifs plus clairs** – Les besoins et les priorités des pêcheries des pays en voie de développement peuvent être identifiés plus aisément et des approches ciblées peuvent être mises en place pour les satisfaire.
- **Meilleure coordination** – Les efforts en faveur de la pêche durable sont mieux synchronisés, ce qui évite les redondances.
- **Accès aux ressources** – Une réserve de ressources tant financières qu'humaines, telles que l'expérience, les compétences, les connaissances et les réseaux, peut être mise à profit pour faciliter les améliorations des pêcheries et le processus de certification.
- **Opportunités de renforcement des capacités** – Un support institutionnel peut être fourni aux pêcheries de façon à renforcer leurs compétences et leurs capacités.
- **Autonomisation** – Le profil des pêcheries et de leurs partenaires peut être amélioré.
- **Durabilité** – Les partenariats peuvent favoriser des relations susceptibles d'amorcer un changement positif à long terme et une meilleure compréhension partagée de la valeur de la pêche durable.

Il convient aussi de souligner que bon nombre de bénéfices des partenariats sont imprévisibles et peuvent survenir pendant ou après le processus de travail commun.

Les tableaux suivants mettent en évidence les bénéfices et rôles potentiels des différents types de parties prenantes impliqués dans un partenariat visant à aider une pêcherie à décrocher la certification MSC.

“Les partenariats permettent d’assurer que les efforts de tous sont mis à contribution de l’amélioration des pêcheries.

Responsable Pêcherie, chargé de programme marin, organisation environnementale internationale

Communauté de pêche

Bénéfices potentiels d’un partenariat	Rôles et responsabilités potentiels dans un partenariat
<ul style="list-style-type: none"> – Meilleure connaissance de la pêche – Perspective commerciale à long terme – Cadre stratégique axé sur des objectifs de meilleure gestion – Approvisionnement certifié susceptible d’ouvrir de nouveaux marchés et d’obtenir de meilleurs prix – Attraction d’investisseurs – Accès à des fonds / ou crédits (pour le processus de certification et d’autres activités) – Soutien institutionnel et opportunités pour le renforcement des capacités – Permis social d’exploitation – Pouvoir de pression sur les organismes de décision 	<p>Responsable de l’application de mesures d’amélioration et fournisseur :</p> <ul style="list-style-type: none"> – D’informations sur les méthodes de pêche et le contexte local – D’une assistance pour l’identification des carences de financement et de compétences – D’un accès à d’autres pêcheries et à une communauté plus large

“Les partenariats facilitent l’identification des parties qui sont concernées par le processus de certification et susceptibles de le mener à bien. Il est également plus aisé de convaincre les parties prenantes et de leur faire comprendre les avantages de la certification MSC.”

Dirigeant d’une société de transformation et d’exportation de poisson, Gambie

Organisations commerciales

Distributeurs de produits de la mer, exportateurs, filière pêche

Bénéfices potentiels d’un partenariat	Rôles et responsabilités potentiels dans un partenariat
<ul style="list-style-type: none"> – Approvisionnement certifié – Permis social d’exploitation – Alignement sur les politiques de responsabilité sociale d’entreprise – Innovation dans le développement de produits – Augmentation des ventes grâce à l’attraction de clients – Opportunités de nouveaux marchés – Meilleures relations dans la chaîne d’approvisionnement 	<ul style="list-style-type: none"> – Assurer le financement des activités d’amélioration de la pêche et des coûts de l’évaluation – Mener une sensibilisation au processus du MSC. Sensibilisation et information sur la qualité du poisson – Contacts avec les distributeurs, d’autres pêcheries, etc. – Informations sur les tendances de marché, l’approvisionnement en produits, etc. – Transport, communication, locaux pour les réunions et la formation – Produits / articles aidant les pêcheries à réaliser des améliorations – Formation et renforcement des capacités – Les distributeurs peuvent s’engager à s’approvisionner auprès de la pêche pour encourager son engagement

2. Pourquoi le partenariat ? *suite*

Organismes gouvernementaux de gestion des pêches

Bénéfices potentiels	Rôles potentiels dans un partenariat
<ul style="list-style-type: none">– Meilleure connaissance des ressources naturelles– Vérification indépendante de la bonne gestion– Cadre stratégique axé sur des objectifs de meilleure gestion– Vision à long terme– Respect de la législation– Soutien politique accru en faveur de la durabilité– Partage des responsabilités avec d'autres organisations	<ul style="list-style-type: none">– Fournir des informations sur le cadre législatif– Transmettre des connaissances et une expertise sur les activités d'amélioration des pêcheries et le parcours menant à la certification– Mettre en œuvre les mesures comprises dans les plans d'action– Transport, communication, locaux pour les réunions et la formation– Contacts avec des organismes internationaux, nationaux, régionaux et locaux de gestion des pêches, décideurs, institutions universitaires et de recherche, médias, etc.,– Utiliser et tirer profit des moyens de pression– Informations et données contextuelles– Liens avec d'autres projets liés à la pêche durable– Données scientifiques

“Vous pouvez arriver à une position commune combinant maximisation des richesses et préservation stocks de poissons.”

Responsable pêcherie du Département gambien des pêches

Organismes donateurs

Donateurs / Bailleurs de fonds / Organismes de développement, fondations

Bénéfices potentiels	Rôles potentiels dans un partenariat
<ul style="list-style-type: none">– Sensibilisation à la pêche durable– Développement des capacités locales– Modèles à reproduire– Impact sur les politiques	<ul style="list-style-type: none">– Fonds, subventions pour soutenir les projets et supporter les coûts de l'évaluation– Personnel qualifié / expérimenté disposant des bases de connaissances nécessaires pour participer à des activités d'améliorations et à la certification des pêcheries– Soutien / formation pour la capacité institutionnelle et le développement des compétences– Transport, communication, locaux pour les réunions et la formation– Contacts avec les parties prenantes, dont les organismes de gestion des pêches, les ONG, les décideurs, les réseaux plus larges, etc.– Utiliser et tirer profit des moyens de pression– Informations contextuelles et expérience du travail au sein de partenariats ou de projets conjoints relatifs à la pêche durable / certification MSC– Préciser le contexte global des projets d'amélioration des pêcheries– Participer à la défense des intérêts dans les forums internationaux

“Les partenariats favorisent une approche englobant l'ensemble de la chaîne. Lorsque les partenaires travaillent ensemble pour obtenir des résultats clés voulus, la durabilité de la filière pêche s'en trouve améliorée.”

Chargé de projet d'une organisation environnementale internationale

“Le partenariat garantit que chacun contribue par ses efforts à l’amélioration des pêcheries.”

Chargé de programme marin d’une organisation internationale de préservation de l’environnement

Organisations non gouvernementales (ONG)

Institutions à but non lucratif internationales, nationales et locales

Bénéfices potentiels d’un partenariat

- Sensibilisation aux problèmes de préservation de l’environnement
- Mise en œuvre des mandats d’organisations
- Meilleure mobilisation des ressources
- Investissement éthique dans la filière pêche
- Amélioration de la durabilité et des perspectives sur le long terme
- Autonomisation des parties prenantes par le renforcement des capacités et l’apport de compétences
- Développement du capital social
- Conversion des pêcheries en modèles de bonnes pratiques

Rôles potentiels dans un partenariat

- Fournir un personnel et des conseillers qualifiés / expérimentés disposant des bases de connaissances appropriées pour participer à des activités d’améliorations et à la certification des pêcheries grâce au développement des capacités
- Fournir une expertise technique pour évaluer les progrès de l’amélioration de la pêche à la lumière du Référentiel
- Formation en communication, défense des intérêts, gestion, médiation, capacité institutionnelle et développement des compétences
- Transport, communication, locaux pour les réunions et la formation
- Contacts avec des parties prenantes plus larges
- Utiliser et tirer profit des moyens de pression
- Faire pression pour le changement en faveur des pêcheries des pays en voie de développement

“Le partenariat donne l’occasion d’enseigner par l’exemple et d’encourager un meilleur comportement. Vous travaillez avec et pour la société et interagissez de manière concrète dans un but noble. Vous disposez de plus d’outils et vous pouvez agir plus rapidement ! Vous apprenez à dévoiler votre personnalité en toute confiance dans une relation d’égal à égal.”

Biologiste des pêcheries Organisation de recherche publique

Communauté de recherche

Organisations universitaires, institutions scientifiques, instituts de recherche

Bénéfices potentiels d’un partenariat

- Nouvelles opportunités de recherche
- Accès à des canaux de financement potentiels
- Contexte et objectif pour le travail universitaire
- Études de cas réels
- Nouveaux canaux de collaboration : travailler avec la pêche au lieu d’être considéré comme un obstacle à la gestion
- La recherche est utilisée de manière plus profitable
- Focalisation sur les domaines prioritaires

Rôles potentiels dans un partenariat

- Fournir une base de connaissances approfondies pour aider la pêche à s’améliorer et à obtenir la certification
- Information, formation et soutien pour le renforcement des capacités
- Recherche et information pour le processus de certification
- Contacts avec des organismes et institutions de recherche
- Utiliser et tirer profit des moyens de pression
- Informations sur le contexte
- Preuves scientifiques de meilleure gestion

Groupes communautaires

Pêcheurs de loisirs, autochtones ou de subsistance

Bénéfices potentiels d’un partenariat

- Prise de conscience plus large des problèmes de pêche durable / préservation de l’environnement
- Financement de projets locaux économiques / sociaux
- Opportunités de renforcement des capacités
- Meilleure autonomisation par la participation à la prise de décision

Rôles potentiels dans un partenariat

- Fournir des connaissances locales
- Fournir des contacts avec les groupes de partie prenante communautaires, etc.
- Utiliser et tirer profit des moyens de pression

3. Activités de partenariat

Différents types d'activités peuvent être menées en partenariat afin de favoriser les améliorations des pêcheries et la progression vers la certification MSC. Quelques-uns des domaines susceptibles d'être ciblés par des activités sont répertoriés ci-dessous. Grâce à cette liste, les partenaires potentiels peuvent déterminer à quelle étape du processus d'évaluation se trouve une pêcherie et quelles sont les activités susceptibles d'être développées pour favoriser les améliorations de la pêcherie à ce stade.

“En mettant en commun les ressources et l'expérience humaines et financières, le partenariat peut renforcer l'impact d'une activité.”

Chef de programme Pêcheries organisation environnementale internationale

Étapes vers la certification MSC		Activités potentielles des partenaires
I	Identification de la pêcherie – Étape d'identification de la pêcherie objet du partenariat	<ul style="list-style-type: none"> – Identification de la pêcherie candidate avec laquelle créer un partenariat d'après des facteurs commerciaux, écologiques, sociaux ou autres – Examen et, si nécessaire, rapide évaluation de la pêcherie
II	Étape de lancement – Analyse initiale de la faisabilité et des opportunités de certification de la pêcherie	<ul style="list-style-type: none"> – Etablir le profil de la pêcherie – Identification de partenaires et parties prenantes supplémentaires – Familiarisation avec le processus de certification MSC – Examen rapide et identification des carences en termes de capacité / besoins – Déterminer les filières d'approvisionnement potentielles – Lever des fonds – Contribuer à la construction de relations avec les parties prenantes – Travaux de communication / sensibilisation / défense des intérêts – Planifier des actions pour la préparation au processus d'évaluation – Identifier et coordonner le groupe client (pêcheurs)
III	Pré-évaluation / analyse des carences – Identification de l'organisme de certification et évaluation du degré de préparation de la pêcherie pour la certification	<ul style="list-style-type: none"> – Demander des devis aux organismes de certification et procéder à la sélection finale – Définir une unité de certification – Travail de communication / sensibilisation / défense d'intérêts auprès d'autres parties prenantes – Etablir des relations avec les parties prenantes – Fournir des informations / données pour la pré-évaluation – Commenter le rapport préliminaire de la pré-évaluation – Collecte de fonds (pour la certification) – Collecte de fonds pour l'amélioration de la pêcherie – Planifier des actions pour l'évaluation complète ou la phase d'amélioration de la pêcherie

Étapes vers la certification MSC		Activités potentielles des partenaires
IV	Phase d'amélioration – Identification des divergences entre les performances de la pêcherie et le Référentiel MSC et mise en œuvre des mesures pour combler ces décalages	<ul style="list-style-type: none"> – Développer un plan d'action pour résoudre les divergences entre les performances de la pêcherie et le Référentiel MSC. (Pour obtenir des conseils et instructions supplémentaires sur la création d'un plan d'action, se reporter au document Plan d'Action pour l'Amélioration des Pêcheries – Conseils et Instructions.) – Mettre en œuvre le plan d'action (collecte et analyse des données, conception et mise en œuvre de plans de gestion, respect de la réglementation, etc.) – Suivre et communiquer les progrès
V	Préparation à l'évaluation complète – Communication avec les collègues, les agences et les acheteurs et planification de l'évaluation complète	<ul style="list-style-type: none"> – Formation – Développer la capacité institutionnelle : – Formation / Mentor / équipe afin de l'aider à respecter ses obligations en tant que client – Gestion de l'information / tenue de registres – Collecte de fonds pour la certification – Gestion des parties prenantes – Budgétisation et gestion des ressources
VI	Évaluation complète – Évaluation pour déterminer si la pêcherie est conforme au Référentiel	<ul style="list-style-type: none"> – Gestion de l'information – Travailler avec les médias – Planifier la gestion – Gestion des parties prenantes – Gérer les interactions avec l'organisme de certification – Réviser les rapports préliminaires de l'évaluation complète – Rédiger le brouillon des communiqués de presse – Pour obtenir plus de conseils et d'instructions sur le processus d'évaluation complet, se reporter au document Guide de certification de pêcheries de A à Z !
VII	Post-certification – Audit annuel de la pêcherie et maximisation des bénéfices de la certification	<ul style="list-style-type: none"> – Satisfaire aux conditions et conserver la certification – Développement du marché – Approvisionnement des produits – Travailler avec d'autres pêcheries pour partager l'information et apprendre de leur expérience – Gestion durable

4. Bâtir des partenariats fructueux

4.1. Comprendre les défis

Travailler en partenariat n'est pas chose facile. La combinaison des approches, ressources et types de différents partenaires exige un investissement considérable en temps et énergie. En plus d'identifier les bénéfices, il est important que tous les partenaires potentiels comprennent clairement les risques associés au travail en partenariat avant de se lancer dans une collaboration. Les risques varieront pour chaque partie prenante et dépendront du contexte particulier dans lequel elle opère. Ils pourront inclure les implications en matière de ressources, les défis de la mise en œuvre, un environnement peu propice, les attentes de gestion, une responsabilisation insuffisante et un manque d'engagement.

“Les partenariats sont fragiles. Ils requièrent un soutien et des encouragements considérables.”

Biologiste des pêches Organisation de recherche publique

4.2. Qualités nécessaires au travail en partenariat

La gestion de relations dans différents secteurs, organisations et groupes exige des compétences particulières. Outre des compétences techniques, de planification et de gestion de projet, des aptitudes interpersonnelles et relationnelles sont également précieuses pour travailler en partenariat. Les principaux rôles et compétences nécessaires dans un partenariat comprennent la défense des intérêts, la médiation, le renforcement des capacités, la communication, le leadership, la gestion, la surveillance et l'évaluation, la négociation.

4.3. Médiateurs de partenariat

Dans la plupart des partenariats, un rôle clé est joué par le médiateur de partenariat. C'est une personne ou une organisation qui assure la fonction d'intermédiaire ou de facilitateur en réunissant les partenaires et en les aidant à s'accorder et à surmonter les difficultés. Identifier et travailler avec un bon médiateur est particulièrement important au cours des premières étapes de construction d'un partenariat. Ce rôle peut être assumé par un membre du partenariat ou par une personne / organisation extérieure connaissant bien les différents partenaires et bénéficiant de leur confiance.

“Les défis des partenariats peuvent être surmontés grâce à des procédures de communication efficaces pour la formation, la sensibilisation et le partage de documents et de rapports.”

Responsable de programme pour les pêcheries Organisation internationale environnementale

4.4. Le MSC en tant que médiateur de partenariat

En tant qu'organisation indépendante à but non lucratif disposant de relations dans le monde entier au sein d'un large éventail de parties prenantes, le MSC peut jouer, et joue dans certains cas, le rôle de médiateur. La mission du MSC inclut alors l'apport d'information, de conseils et d'instructions sur la certification et le processus d'évaluation et l'identification et le rassemblement des parties prenantes et des partenaires potentiels. Le MSC n'assume normalement pas la fonction de médiateur pour la phase d'amélioration.

4.5. Conseillers techniques en tant que médiateurs de partenariat

Les conseillers techniques sont des experts en pêcheries avec une large expérience dans le programme MSC. Ils sont à même de travailler avec les pêcheries pour les aider à concevoir et à mettre en œuvre des plans d'action d'amélioration pour répondre au Référentiel MSC. Les conseillers techniques peuvent fournir leur soutien aux pêcheries en assumant un rôle de facilitateur.

“Les difficultés peuvent être atténuées par l'ouverture et la sensibilisation aux bénéfices. Ceci suppose de créer des mécanismes de consultation où les problèmes sont débattus en permanence.”

Responsable pêche Département des pêches

Pêcheurs de palourdes à la main de la pêcherie de Ben Tre, Vietnam.

Le partenariat en action



© Leonard Fäustle

La pêcherie de palourde de Ben Tre au Vietnam

En 2009, la pêcherie de palourde de Ben Tre au Vietnam a été la première pêcherie d'Asie du Sud-Est à décrocher la certification MSC. La pêcherie est gérée par les membres de coopératives locales qui récoltent les palourdes de Ben Tre à la main à l'aide de râteaux et de sacs de maille. Les palourdes sont vendues sur les marchés locaux et exportées vers l'Europe, les États-Unis, le Japon, la Chine et Taïwan. Un partenariat entre les coopératives, le Comité des habitants de Ben Tre, le Département de l'Agriculture et du Développement Rural (DARD) de Ben Tre et le WWF a joué un rôle central dans l'obtention de la certification MSC. Le DARD et le WWF ont collaboré pour proposer une formation sur la gestion des palourdes et des ateliers et réunions pour partager les informations sur la réglementation et sa mise en œuvre.

Des organismes de recherche tels que l'Institut d'Océanographie de Nha Trang, l'Institut de Recherche pour l'Aquaculture n° 2 (RIA n° 2), l'Institut de Recherche des Pêcheries Marines (RIMF) et l'université Can Tho ont également joué un rôle de conseil pour le partenariat.

“En tant que première pêcherie certifiée MSC en Asie du Sud-Est, la pêcherie de palourde de Ben Tre jouera un rôle clé pour démontrer comment la certification peut simultanément préserver les ressources, les communautés locales et avoir un impact positif sur les affaires des entreprises.”

Meredith Lopuch, directrice du département pêcheries du WWF-Amériques

5. Premiers pas

En général, une seule organisation, souvent avec l'aide d'un parrain, se charge de développer l'idée d'un partenariat centré sur une pêcherie. Ce rôle peut être assuré par une pêcherie souhaitant procéder à des améliorations en vue d'obtenir la certification ou par d'autres parties prenantes, comme un organisme de gestion des pêches, une association professionnelle de la filière pêche ou une société privée disposée à aider une pêcherie pour atteindre ces objectifs. Le partenaire principal remplit souvent la fonction de médiateur du partenariat (voir rubrique 4.3) en rassemblant les différentes parties prenantes et en encourageant la collaboration pour surmonter les obstacles à la certification. Avant le lancement du partenariat, il est important que le partenaire principal ou le médiateur examine attentivement le contexte dans lequel les travaux seront menés. Ceci suppose d'identifier les parties prenantes concernées, de décider quelles activités d'améliorations de la pêcherie sont prioritaires, d'étudier l'environnement général et de sélectionner les partenaires.

5.1. Déterminer le contexte

Identifier la pêcherie

L'élément essentiel au lancement du partenariat est l'identification de la pêcherie faisant l'objet du partenariat. Il est également important de prendre en considération les principales informations concernant la pêcherie, comme celle sur sa durabilité initiale, sur les marchés, sur les pêcheurs et les communautés impliqués dans la pêcherie. Le tableau ci-contre peut être utilisé pour récolter les informations initiales sur la pêcherie.

Ces informations contribueront à se faire une première idée sur certaines carences de la pêcherie et sur les partenaires potentiels disposés à apporter leur soutien au processus de certification.



Bateaux de pêche de la pêcherie de poulpe de Toliara, Madagascar.

Données récapitulatives sur la pêche

Nom de la pêche	
Nom de(s) l'espèce(s)	
Zone géographique dans laquelle opère la pêche	
Zone FAO (si elle est connue)	
Volume des débarquements	
Engins de pêche et méthode utilisée	
Nombre d'embarcations dans la pêche	
Évaluation du stock i. Le stock est-il évalué ? ii. Que sait-on de l'état du stock ?	
Quel est l'impact de la pêche sur l'écosystème (autres espèces et milieu marin) ?	
À quelles dispositions réglementaires de gestion la pêche est-elle assujettie ?	
Marchés	
Clients potentiels et coordonnées	
Noms des groupes de parties prenantes associés à la pêche (groupes d'ONG, organisations gouvernementales, organisations de pêcheurs, entreprises de produits de la mer)	
Commentaire général	

5. Premiers pas *suite*

Identifier les parties prenantes concernées

L'identification et la consultation des parties prenantes intéressées par la pêche durable aideront à choisir sur quelles activités le partenariat doit se focaliser et quelles personnes doivent être les plus impliquées. Cette étape a pour avantage supplémentaire de favoriser la sensibilisation au processus de certification MSC et d'apporter un soutien supplémentaire au travail du partenariat.

Choisir vos activités

Le tableau des Activités du partenariat (rubrique 3) permet d'identifier à quelle étape du processus d'évaluation se trouve la pêcherie et quelles sont les activités nécessaires pour l'étape en question. Une discussion générale peut alors être tenue entre les parties prenantes pour choisir les activités les plus utiles pour accompagner les progrès de la pêcherie en vue de l'obtention de la certification MSC. Une approche plus détaillée sera nécessaire pour la phase d'amélioration de la pêcherie.

Une pré-évaluation sera requise afin d'identifier précisément les carences relatives aux indicateurs de performance. Après la pré-évaluation, il sera nécessaire d'identifier des mesures spécifiques pour aider la pêcherie à se conformer aux exigences de chaque indicateur de performance. Le document Plan d'action pour l'amélioration des pêcheries – Conseils et Instructions constituera un outil précieux pour aider à déterminer les activités nécessaires à la phase d'amélioration de la pêcherie et à identifier les partenaires susceptibles de mener ces activités.

5.2. Sélectionner les partenaires

Les partenaires doivent être choisis parmi les parties prenantes manifestant le plus grand intérêt, et accordant le plus d'importance à l'approche proposée pour les activités. Ils peuvent comprendre des organisations ayant déjà travaillé ensemble par le passé ou de nouveaux partenaires susceptibles de renouveler les idées, les contacts, les ressources, les connaissances et les compétences pour favoriser les améliorations de la pêcherie.

Certains partenariats choisissent de limiter le nombre de membres afin d'assurer une gestion plus souple, d'autres au contraire recherchent un plus grand nombre de partenaires pour accéder à davantage de ressources et avoir un

impact plus large. Les partenariats commencent souvent avec un petit groupe de membres qui en invitent ensuite de nouveaux au fur et à mesure de la progression des travaux.

La fiche de profil des partenaires peut être utilisée pour identifier des partenaires potentiels et les rôles qu'ils pourraient jouer dans le partenariat.

Attirer des partenaires potentiels

Il faut encourager chaque partenaire potentiel à tenir des réunions internes pour débattre des bénéfices et des difficultés du travail en partenariat. Si les risques pour un partenaire potentiel l'emportent sur les bénéfices d'une participation, il pourrait être préférable qu'il ne devienne pas membre du partenariat, parce qu'il est peu vraisemblable qu'il s'engage complètement dans les activités proposées. Les partenaires capables d'amorcer un changement dans une pêcherie sont extrêmement importants pour que le partenariat aboutisse à la certification de cette pêcherie. Les conseils suivants aideront à attirer des partenaires potentiels :

- Encourager la discussion et le dialogue sur le partenariat et ses activités ;
- Identifier les personnes importantes pour soutenir les objectifs du partenariat et encourager la participation en interne ;
- Organiser un atelier ou une réunion pour expliquer les bénéfices de la certification MSC et les activités nécessaires pour prétendre à cette dernière ;
- Rendre des visites aux organisations / groupes partenaires afin de présenter les objectifs du partenariat et les activités proposées ;
- Recourir à un médiateur de partenariat efficace pour encourager les membres potentiels à s'engager ;
- Apprendre à bien connaître les partenaires potentiels et établir de bonnes relations informelles avec leurs représentants ;
- Veiller à communiquer les objectifs du partenariat de manière claire et précise ;
- Expliquer clairement les rôles potentiels que les membres seront censés jouer dans le partenariat.

Fiche de profil partenaire		
Nom du partenaire		
Adresse		
Type d'organisation		
Groupe de pêcheurs	<input type="checkbox"/>	
ONG	<input type="checkbox"/>	
Société privée (distributeur, exportateur)	<input type="checkbox"/>	
Agence de développement	<input type="checkbox"/>	
Recherche, milieu universitaire	<input type="checkbox"/>	
Gestion des pêcheries	<input type="checkbox"/>	
Autre	<input type="checkbox"/>	
Personne à contacter		
Nom		
Tél.		
E-mail		
Attentes et bénéfices potentiels de ce partenariat pour ce partenaire (p. ex., vente d'un produit certifié, accès à de nouveaux marchés, maintien d'un accès aux marchés, amélioration de la pêche, préservation des emplois de la communauté, amélioration de la RSE)		
1	<input type="checkbox"/>	
2	<input type="checkbox"/>	
3	<input type="checkbox"/>	
4	<input type="checkbox"/>	
5	<input type="checkbox"/>	
Contribution potentielle à ce partenariat (voir tableau des activités du partenariat pour les activités possibles)		
1	<input type="checkbox"/>	
2	<input type="checkbox"/>	
3	<input type="checkbox"/>	
4	<input type="checkbox"/>	
5	<input type="checkbox"/>	

6. Mettre le partenariat en place

Une fois les travaux préparatoires terminés, les partenaires devront affiner l'orientation proposée de leur travail et établir les règles de bases pour la collaboration. Ils devront notamment se mettre d'accord sur les rôles et responsabilités et établir des structures et systèmes pour travailler ensemble.

6.1. Poser les fondations pour travailler ensemble

S'accorder sur les buts et principes

Lors des réunions et discussions initiales, les partenaires doivent confirmer leur engagement à travailler ensemble en :

- Réexaminant le but du partenariat et en s'assurant que chacun y adhère ;
- Partageant diverses incitations à la collaboration de façon à ce que tous les partenaires comprennent les avantages collectifs et individuels qu'ils tirent du partenariat ;
- Établissant quelques règles fondamentales simples pour le partenariat, telles que le respect des différents points de vue ; le respect pour le temps d'autrui ; une communication claire ; et l'engagement à mener les activités en exploitant au mieux les capacités de chaque partenaire.

“L'objectif de durabilité doit toujours être mis en avant et placé au sommet des priorités.”

Chargé de programme marin
Organisation internationale environnementale

Planifier le travail

Les partenaires doivent ébaucher un cadre de planification incluant :

- L'orientation des activités qui seront entreprises pour soutenir la pêche ;
- Un accord sur la façon dont les activités seront menées et sur les ressources qu'elles exigeront ;
- Un calendrier pour la réalisation des activités comprenant des objectifs clairs à court, moyen et long terme ;
- Les rôles et responsabilités requis pour mener à bien le travail.

“Les rôles et fonctions doivent être définis clairement !”

Biologiste des pêches
Organisme de recherche publique

Attribuer les rôles et responsabilités

Les rôles et responsabilités des partenaires doivent être clairement définis et compris afin que chaque partenaire sache qui entreprend quoi. Un formulaire du projet de partenariat pourrait être utilisé pour effectuer le suivi des activités, des rôles, des responsabilités et du calendrier convenu pour le projet. Un exemple plus détaillé de modèle de plan d'action pour l'étape d'amélioration d'une pêcherie est fourni dans le document – *Plan d'action pour l'amélioration des pêcheries* – **Conseils et Instructions**.

“Un accord clair sur le rôle des parties prenantes est nécessaire dès le début du processus.”

Responsable de programme marin
Organisation environnementale internationale

Plan d'action du projet de partenariat						
Nom du projet de partenariat						
Objectif du projet de partenariat						
Étape	Action / tâches requises	Ressources nécessaires	Principale organisation partenaire pour cette activité	Partenaires de soutien	Calendrier	
Début	1					
	2					
	3					
Pré-évaluation	1					
	2					
	3					
Phase d'amélioration de la pêche (voir document Plan d'Action pour l'Amélioration des pêcheries – Conseils et Instructions)	1					
	2					
	3					
Préparation à l'évaluation complète	1					
	2					
Évaluation complète	1					
	2					
Post-évaluation	1					
	2					

6. Mettre le partenariat en place *suite*

6.2. Établir des systèmes de partenariat

Choisir une structure

Un partenariat a besoin d'une structure appropriée pour réaliser son travail. Une structure officielle telle qu'une entité légalement enregistrée dotée d'un système de gestion centralisé peut fournir une base solide pour les activités et pour mobiliser et gérer efficacement les ressources. Une structure plus informelle sera vraisemblablement moins bureaucratique et moins coûteuse et pourrait être plus adaptée pour les partenariats locaux de taille réduite.

S'accorder sur les procédures du partenariat

Quel que soit le type de structure choisi pour gérer le partenariat, il est important que les procédures de collaboration soient transparentes, réellement acceptables par tous les partenaires et respectées de tous. Le médiateur ou le chef de projet doit vérifier que les membres du partenariat ont jugé les procédures clés appropriées.

“Il est préférable de disposer d'une structure simple et réduite afin que les actions nécessaires puissent être entreprises rapidement.”

Président, Association de pêcheries artisanales



Pêcheur de palourdes à la main de la pêcherie de Ben Tre, Vietnam.

Liste de contrôle pour les procédures du partenariat

Élément	
<p>Prise de décision</p> <ul style="list-style-type: none"> – Où les décisions du partenariat seront-elles prises ? – Qui dirigera le processus ? – Le niveau de formalité ou d'informalité convient-il à tous les partenaires ? – Sur quoi se base la prise de décision ? (Consensus / vote majoritaire, etc.) – Quels types de questions doivent être décidés par tous les partenaires ? 	
<p>Arrangements financiers</p> <ul style="list-style-type: none"> – Qui est responsable des finances et de la comptabilité ? – Le partenariat fera-t-il l'objet d'un audit ? Si oui, comment ? – Comment les informations financières seront-elles communiquées en interne et en externe ? 	
<p>Communication et gestion de l'information</p> <ul style="list-style-type: none"> – À quelle fréquence les partenaires doivent-ils se réunir ? – Quels mécanismes de production de rapports doivent être mis en place ? – Comment les informations sur le partenariat seront-elles communiquées en interne et en externe ? – Qui sera responsable de la gestion de l'information ? 	
<p>Gestion des conflits</p> <ul style="list-style-type: none"> – Comment les conflits seront-ils gérés ? – Comment les procédures de résolution des conflits seront-elles clairement établies ? 	
<p>Révisions</p> <ul style="list-style-type: none"> – Quels sont les systèmes de surveillance et d'évaluation nécessaires ? – Qui en sera responsable ? – Quand seront-ils appliqués ? 	
<p>Se préparer au changement</p> <ul style="list-style-type: none"> – Quelles actions seront entreprises si un partenaire décide de se retirer ? – Comment les nouvelles personnes / organisations membres seront-elles formées ? – Quelles actions seront entreprises si le partenariat est menacé par des événements inattendus ou des changements des circonstances extérieures ? – Stratégie de gestion des changements 	

6. Mettre le partenariat en place *suite*

6.3. Signer un accord de partenariat

Un accord de partenariat lie les différents partenaires, clarifie les objectifs et la gestion des activités et sert de point de référence utile en cas d'incompréhension. Bien qu'il puisse prendre la forme d'un contrat formel ou d'un accord légal, un simple protocole d'entente (Memorandum of Understanding – MOU) ou accord de coopération est souvent préféré.

“Afin de relever les défis, un accord de partenariat définissant clairement les rôles, les responsabilités et les obligations de chaque partenaire doit être conclu.”

Président, Association de pêcheries artisanales

Liste de contrôle du contenu de l'accord de partenariat

Liste de contrôle du contenu de l'accord de partenariat	
Élément	
Partenaires : liste des organisations impliquées	
Déclaration d'intention : résumé du but du partenariat et des activités à entreprendre	
Rôles et responsabilités : rôle / contribution de chaque partenaire dans le partenariat	
Personne à contacter : point de contact principal pour tous les partenaires	
Structures et procédures : résumé de la façon dont le partenariat sera géré	
Arrangements financiers : responsabilité de la gestion des fonds et des comptes	
Révisions : accord pour la surveillance	
Autres questions : droits de propriété intellectuelle, etc.	

7. Maintenir le partenariat sur de bons rails

Une fois le partenariat lancé, il est important de s'assurer que les partenaires coopèrent pleinement et respectent leurs engagements afin que les activités aient des résultats positifs. Tout en évaluant les progrès à la lumière des buts fixés, les partenaires doivent examiner régulièrement la qualité de leur collaboration afin d'identifier et de surmonter les obstacles susceptibles d'entraver le bon déroulement des activités.

7.1. Assurer le respect des engagements

Responsabiliser les partenaires

Il est important de déterminer des façons de responsabiliser les partenaires pour s'assurer qu'ils respectent leurs engagements. Une mise en commun régulière des informations sur les objectifs, et des standards des performances attendues en la matière peuvent être employés pour ce faire.

Les conseils suivants amélioreront le respect des engagements :

- Demander aux partenaires de rendre-compte de leur contribution aux activités ;
- Rédiger des comptes-rendus des réunions reprenant les actions à entreprendre et vérifier ces dernières régulièrement ;
- Rappeler leurs rôles et responsabilités aux partenaires ;
- Encourager les partenaires à signaler les changements ou difficultés influant sur leur aptitude à respecter les engagements ;
- Utiliser l'accord de partenariat pour attirer l'attention des partenaires sur les obligations qu'ils ont acceptées ;
- Évaluer les progrès au moyen des procédures de révision.

7.2. Maintenir l'engagement

Les conseils pour encourager un engagement permanent comprennent :

- Assurer une communication régulière (ateliers, réunions, révisions, visites, lettres d'information, e-mails, appels téléphoniques, etc.) ;
- Présenter les premiers objectifs atteints de façon à motiver les partenaires ;
- Créer un système de révision solide afin d'identifier les difficultés et les aborder de manière efficace ;

- Mettre en valeur le but ultime de la certification MSC et de la pêche durable ;
- Réexaminer et consolider les plans d'action ;
- Créer une atmosphère ouverte pour que les partenaires puissent partager leurs préoccupations.

7.3. Révision

Les partenaires doivent mettre en place des systèmes visant à :

- **Analyser leur collaboration** – pour s'assurer que les incitations sont efficaces, vérifier les processus de collaboration et résoudre les problèmes de la participation
- **Examiner l'impact des activités** – pour jauger les résultats et évaluer les performances du partenariat en matière d'améliorations de la pêcherie et de progression vers la certification

Le choix du responsable de la révision, et du moment de cette dernière, dépendra du temps et des ressources disponibles. Les révisions peuvent être réalisées en interne par les partenaires, par un examinateur externe ou par une combinaison de ces deux options. Une manière efficace de vérifier comment les partenaires collaborent est d'organiser des réunions régulières afin de partager les progrès et de débattre des défis. Le tableau suivant fournit des exemples de questions permettant d'orienter ces réunions de révision.

7. Maintenir le partenariat sur de bons rails *suite*

Questions à poser durant la révision

Questions à poser durant la révision	
Élément	
Les partenaires sont-ils satisfaits du progrès des activités ? Qu'est-ce qui fonctionne et qu'est-ce qui ne fonctionne pas ?	
Chacun respecte-t-il ses engagements et travaille-t-il conformément aux règles convenues ?	
Que tire chaque partenaire du partenariat ? Les incitations particulières visant à encourager l'implication dans le partenariat se révèlent-elles efficaces ?	
Tous les partenaires sont-ils satisfaits des processus de collaboration ? (Prise de décision, arrangements financiers, communication, gestion des conflits, surveillance et évaluation, etc.). Des améliorations sont-elles nécessaires ? Si oui, où et comment ?	
Des défis internes ou externes particuliers doivent-ils être relevés par les partenaires ?	
Atteignons-nous /avons-nous atteint les buts et objectifs de notre partenariat ?	
Quel type d'améliorations notre travail a-t-il permis en matière de capacité et de performances de la pêche ?	
Quels ont été les bénéfices pour les autres partenaires ?	
Quels changements ont résulté de notre collaboration ?	
Documentation sur le changement constaté	

8. Préparer le futur

Les partenaires devront décider de ce qui se passera une fois que leurs activités seront terminées. Quelles que soient les décisions prises en ce qui concerne le futur du partenariat lui-même, il est essentiel que les résultats du travail accompli soient durables.

8.1. Prévoir les étapes ultérieures

Dès les premières étapes de la collaboration, il est important de commencer à penser à ce qui se passera une fois le travail du partenariat terminé. De cette façon, des idées pour l'avenir peuvent être développées au fil de la progression du travail. Les options comprennent :

- Orienter le partenariat vers l'étape suivante ;
- Dissoudre le partenariat lorsque les activités d'une étape sont terminées ;
- La pêche travaille individuellement avec des partenaires précis sur des améliorations ultérieures ;
- La pêche développe un tout nouveau partenariat avec des partenaires différents en se servant des enseignements de la collaboration actuelle ;
- La pêche et d'autres partenaires s'intègrent à un réseau national ou régional plus vaste pour soutenir la certification ;
- Tous les partenaires travaillent de leur côté pour s'assurer que les changements amorcés par le partenariat sont appliqués au sein de leurs organisations.

Consolider le succès du partenariat ;

Au Mexique, le travail de partenariat qui a mené à la certification MSC de la pêche de la langouste de Baja California sert de tremplin à des recherches plus poussées sur les impacts sur l'écosystème et au travail en vue de la recertification. Un engagement continu en faveur du programme MSC est considéré comme une source de bénéfices pour la pêche et les communautés locales.

“Cette communauté ne dispose d'aucune autre ressource pour se développer. La pêche, en particulier celle de la langouste, est tout ce que nous avons. Il est essentiel que nous continuions d'adhérer au programme.”

Mario Ramade, biologiste travaillant avec la Fédération des coopératives de pêche du Mexique, cité dans « Les Avantages de la certification MSC, 10 ans de certification pêche durable MSC ».

8. Préparer le futur *suite*

Le partenariat en action



© MSC

La pêcherie mexicaine de langouste de Baja-California fut la première pêcherie d'un pays en voie de développement à obtenir la certification, en 2004 ; elle a depuis été recertifiée en juin 2011.

La pêcherie de langouste de Baja California

La pêcherie de la langouste de Baja California fut la première pêcherie artisanale d'un pays en voie de développement à décrocher la certification selon le Référentiel MSC. La pêcherie opère dans un système communautaire basé sur une gestion concertée entre les pêcheurs et le gouvernement. Neuf coopératives de pêche appartenant à la Federación Regional de Sociedades Cooperativas de la Industria Pesquera Baja California F.C.L. (FEDECOOP) ont posé leur candidature collective pour l'évaluation de la pêcherie en partenariat avec le World Wildlife Fund (WWF), le soutien logistique étant fourni par Comunidad y Biodiversidad (COBi). Une équipe de spécialistes comprenant des chercheurs du Centro Interdisciplinario de Ciencias Marinas del Instituto Politécnico Nacional (CICIMAR) et du Centro de Investigaciones Biológicas del Noroeste S.C (CIBNOR) ont également contribué aux efforts de certification.

La certification de la pêcherie a amélioré son image et sa réputation, ainsi que son accès à des ressources pour la recherche. Par ailleurs, l'accès à de nouveaux marchés pour les produits de la mer certifiés a généré des bénéfices sociaux et économiques tangibles pour la communauté.

“La pêcherie de la langouste de Baja California a démontré que la certification MSC, en plus d'améliorer les pêcheries communautaires qui sont déjà bien gérées, autonomisent les personnes dont la subsistance dépend de ces pêcheries.”

Meredith Lopuch, directrice de l'initiative Major Buyer du WWF-États-Unis, citée dans « Les Avantages de la Certification MSC, Témoignage des pêcheries durables certifiées MSC – au cours des 10 premières années d'activités de l'organisation »

9. Références et autres documents

Documentation du MSC

Marine Stewardship Council

www.msc.org

Programme Pays en voie de Développement du MSC

www.msc.org/paysdeveloppement

Plan d'action pour l'amélioration des pêcheries – Conseils et Instructions

www.msc.org/go/plan-action-amelioration-pecheries

La certification de pêcheries de A à Z !

www.msc.org/go/certification-pecheries-pdf

Les Avantages de la certification MSC, 10 ans de certification pêche durable MSC

www.msc.org/go/avantages-certification

Protéger les pêcheries, améliorer les moyens de subsistance, Programme des pêcheries pour les pays en voie de développement du MSC

www.msc.org/go/protoger-pecheries

Autres documents

Étude de cas :

The Ben Tre clam fishery in Vietnam

http://wwf.panda.org/what_we_do/where_we_work/greatermekong/

La pêche de sole gambienne

Atlantic Seafood Company, Contribuer à l'amélioration du niveau de vie en Gambie, interview avec Michel Huijser, 2010
www.docstoc.com/docs/49737913/Contributing-to-standard-of-living-in-Gambia

Tobey, J., Castro, K., Lee, V., Drammeh, o., Ibrahima, M.D., Crawford, B. & Vaidyanathan, T.
Aperçu des pêcheries marines en Gambie et statut préliminaire de la gouvernance, programme Pêcheries durables Gambie-Sénégal (Ba Nafaa), Centre des ressources côtières, université de Rhode Island, 2009 www.crc.uri.edu/download/Gambia_Fisheries_Governance_Assessment.pdf

La pêche de la langouste de Baja California

La pêche de la langouste de Baja California, Mexique, Rapport préliminaire pour consultation publique, Systèmes de certification scientifique, Oakland, CA, États-Unis, août 2003 www.msc.org/track-a-fishery/fisheries-in-the-program/certified/pacific/mexico-baja-california-red-rock-lobster/assessment-downloads-1/Public_Comment_Draft_Report_Mexican_Lobster_Sept03.pdf

Siège social et Bureau Régional MSC – Europe, Moyen-Orient et Afrique

Marine House
1 Snow Hill
Londres
EC1A 2DH
info@msc.org

Tél : + 44 (0) 20 7246 8900
Fax : + 44 (0) 20 7246 8901

Organisme de bienfaisance enregistré : 1066806
Numéro d'enregistrement de la société : 3322023

Bureau Régional MSC – Amériques

2110 N. Pacific Street
Suite 102
Seattle, WA 98103
États-Unis

americainfo@msc.org
Tél : + 1 206 691 0188
Fax : +1 206 691 0190

Statut d'organisme sans but lucratif : 501 (C) (3)
Numéro d'identification d'employeur : 91-2018427

Bureau Régional MSC – Asie

Tanglin International Centre
352 Tanglin Road
Strathmore Block #02-09
Singapour 247671

patricia.ng@msc.org
Tél : +65 64723280
Fax : + 65 64723780

Statut d'organisme sans but lucratif :
demande en cours

Numéro d'enregistrement de la société : 201215612M

Bureau Régional MSC – Australie et Nouvelle-Zélande

10/46-48 Urunga Parade
Miranda NSW 2228
Australie

Tél : + 61 (0)2 9524 8400
ABN : 69 517 984 605

Bureau local du MSC – Région de la Mer Baltique

Skeppsbron 30
111 30
Stockholm, Suède

Tél : +46 (0)8 503 872 40

Bureau local du MSC – France

La Ruche
84 Quai de Jemmapes
75010 Paris
France

Tél : +33 (0)1 83 64 68 16

Bureau local du MSC – Allemagne, Suisse, Autriche

Schwedter Straße 9a
10119 Berlin
Allemagne

Tél : +49 (0)30 609 8552 0

Bureau local du MSC – Islande

Fjarðargata 11
220 Hafnarfjörður
Islande

Tél : +354 5656022

Responsable MSC – Pologne

Anna Dębicka
Rakowiecka Street 34 m 51
02-532 Warsaw, Pologne
Mobile : +48 502 44 77 34

Bureau local du MSC – Japon

7th floor, Kabuto-cho MOC building,
15-12, Nihonbashi Kabutocho
Chuo-ku, Tokyo

103-0026
Japon

Tél : +81 (0)3 5623 2845

MSC Local Office – Benelux

Koninginnegracht 8
2514 AA Den Haag
Pays-Bas

Tél : +31 (0)70 360 5979

Bureau local du MSC – Ecosse

69 Buchanan Street
Glasgow G1 3HL, Royaume-Uni

Tél : +44 (0) 131 243 2605

Bureau local du MSC – Afrique du Sud

Unit F178,
Millennium Business Park
Century City

Cape Town
Afrique du Sud

Tél : +27 (0)21 551 0620

Bureau local du MSC – Espagne et Portugal

Paseo de la Habana, 26
Planta 7, Puerta 4
28036 Madrid

Tél : +34 674 07 10 54

www.msc.org/fr
info@msc.org



@MSCpechedurable



/MSCpechedurable



/pechedurableMSC

Conçu par Forster Communications.

La participation au programme de certification MSC évolue continuellement;
toutes les données de ce document sont exactes au moment de sa publication.

© Marine Stewardship Council 2013